

REVUE A MI-PAROURS DU PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION ENTRE LA REPUBLIQUE DU NIGER ET LE GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

Rapport Synthétique

6 décembre 2012

Membres de l'équipe de la revue :

Thierry PACCOUD, chef d'équipe

Aminou TASSIOU

Mohamadou GARGA

Sandrine BEAUJEAN

InSyDe, Information, Systèmes et Développement sàrl

31, Boulevard Grande Duchesse Charlotte

L-1331 Luxembourg

Adresse Postale 15 rue de Kalchesbrück

L-1852 Luxembourg

TVA N° LU 20935729

RCL N° B 108583

www.insyde.lu

FICHE RESUMEE – NIGER

| | PIC II | PIC I |
|---|---|---|
| Période | 2008-2012 | 2003-2007 |
| Budget | 60 millions € | 20 millions € |
| Objectif | Contribuer au renforcement des capacités pour un développement économique durable et la réduction de la pauvreté | Lutte contre la pauvreté |
| Secteurs prioritaires | Formation et insertion Professionnelles (national) Mise en œuvre de la Stratégie de développement rural (régional – Dosso) | Artisanat (niveau national), développement rural intégré, éducation et santé (région de Dosso) |
| Hors concentration | Education de base (Dosso) | |
| Engagement politique | | Défis |
| <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités via la mise en œuvre d'une approche sectorielle - Mise en pratique des principes de l'efficacité de l'aide (Déclaration de Paris) | | <ul style="list-style-type: none"> - Triplement du budget par rapport au PIC précédent - Important retard dans la mise en œuvre des interventions de la coopération bilatérale lié aux conditions locales et à la construction d'une approche sectorielle |
| Mise en œuvre en chiffres | | |
| Au 15 octobre 2012 : Taux d'exécution financière : 23% | | |

| | Pojets et Programmes | Échéances - Exécution financière au 15 octobre 2012 | | | | | | | |
|---------------------------|----------------------|---|------|------|------|--------|------|------|------|
| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Coopération bilatérale | Reg SDR | | | | | 100,0% | | | |
| | NIG 017 | | | | | 9,9% | | | |
| | NIG 018 | | | | | 11,1% | | | |
| | NIG 019 | | | | | 13,5% | | | |
| | CCA | | | | | 40,0% | | | |
| | CARE | | | | | 83,7% | | | |
| Coopération multilatérale | FAO/NER | | | | | 100,0% | | | |
| | PNUD/PAPEN | | | | | 100,0% | | | |
| | PNUD/PTFM | | | | | 100,0% | | | |
| | PNUD/PCM | | | | | 59,0% | | | |

| Bilan | Faiblesses identifiées | Opportunités - Perspectives |
|----------------------------------|---|--|
| Synergies | Considérés au cas par cas et pas comme une approche intégrée dans la mise en oeuvre | Passerelles « naturelles » entre les secteurs d'intervention |
| Thématiques transversales | Prise en compte au niveau des symptômes mais pas encore au niveau des causes | Experts thématiques dans les équipes techniques d'exécution |

| Principales conclusions et recommandations de la RàMP | |
|---|--|
| Approche sectorielle | Fondations solides en place à Dosso. Poursuivre dans cette voie. Partenariats encore à activer pour la Formation Professionnelle |
| Programmes sectoriels | Besoin important de renforcement des capacités locales pour assurer un rythme rapide de consommation des crédits disponibles d'ici à 2015 |
| Efficacité de l'aide | Alignement satisfaisant par rapport aux stratégies sectorielles. Relance de l'harmonisation. Effort à poursuivre pour accroître l'utilisation des systèmes nationaux et améliorer la gestion axée sur les résultats. Présence politique permanente du Luxembourg |
| Après 2012 | Prolongation du PIC II jusque 2015. Tirer les premiers enseignements des programmes sectoriels en 2013 et s'accorder à se moment là sur un éventuel accroissement de l'enveloppe financière du PIC. |

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Objectifs du rapport

L'objectif du rapport est de présenter les principales conclusions et recommandations auxquelles sont arrivés les membres de l'équipe d'expert qui a mené la revue à mi-parcours du Programme Indicatif de Coopération 2008-2012. Le travail réalisé visait plus spécifiquement l'alimentation du dialogue politique et stratégique entre les deux pays en préparation des discussions à venir pour la réunion de la Commission de partenariat de novembre 2012. Cette session de la Commission de Partenariat est particulièrement importante puisqu'elle se tient à la fin de la période couverte par le PIC II.

Méthodologie

Ce rapport est le résultat du travail de l'équipe d'experts mobilisée pour réaliser la revue à mi-parcours. Le travail de l'équipe d'experts s'est développé sur la base (i) d'une revue documentaire, qui a concerné le cadre général et les cadres sectoriels de la politique de développement du Niger ainsi que le PIC et sa mise en œuvre (fin août à la mi septembre), (ii) de contacts et de discussions en groupe ou en individuel avec les acteurs impliqués dans le PIC tant au niveau de sa formulation que de son exécution et de son suivi/évaluation, à Luxembourg et au Niger (fin septembre), (iii) de séances de synthèse entre les membres de l'équipe d'experts afin de confronter les opinions et les perceptions rassemblées lors des contacts et réunions et de préparer les conclusions et recommandations (mi-octobre) et (iv) de séances de discussion technique avec les partenaires sectoriels et régionaux des projets au Niger (réunions de suivi entre le 12 et le 16 octobre à Niamey et Dosso) et avec le MAE et LuxDevelopment (LD) à Luxembourg (COFIL du 19 octobre).

Le calendrier des travaux de revue à mi-parcours a été accéléré par rapport à ce qu'il est dans des conditions standards. Les travaux se sont étalés sur seulement 2 mois et demi (entre la fin août et le début novembre) afin qu'un rapport puisse être présenté aux deux gouvernements avant la tenue de la Commission de Partenariat¹. De ce fait, le contenu du rapport est concis et ciblé sur certains aspects qui sont apparus aux experts comme étant les plus importants à traiter dans le cadre d'une revue.

Contenu du rapport

Le corps du rapport de la revue à mi-parcours est construit sur 4 éléments principaux :

- Un rappel du contexte local et de l'histoire de la coopération entre les deux pays (partie III),
- Un bilan sur la coopération entre les deux pays à travers une analyse du PIC comme outil de programmation (Partie IV) et de sa mise en œuvre (Partie V),
- Les principales conclusions issues des recherches de l'équipe de consultants de la revue à mi-parcours (Partie VI) et,
- Les recommandations, leur traduction en actions à mettre en œuvre et les acteurs impliqués (Partie VII).

¹ Elle s'est tenue à Luxembourg, le 4 décembre 2012.

Principales conclusions et recommandations

Après quelques années de bouleversements politiques, le Niger a retrouvé une vie démocratique stable et le gouvernement en place s'est attaché depuis à formuler et/ou à actualiser ses stratégies de développement. Le pays est toujours l'un des plus pauvres du monde mais on peut noter de très bonnes perspectives économiques pour les années à venir, en particulier grâce au secteur minier et pétrolier. Pourtant, l'équilibre retrouvé reste précaire du fait, en particulier, de pressions fortes générées par le conflit au Mali voisin mais aussi du fait de conditions climatiques très dures et de conditions géophysiques et environnementales très fragiles.

La coopération entre le Luxembourg et le Niger est bien enracinée, en particulier dans la région de Dosso, le premier PIC 2003-2007 ayant été précédé de nombreuses interventions initiées dès 1989. Les deux partenaires sont satisfaits de l'orientation et de la qualité des interventions réalisées mais aussi des modalités de leurs mises en œuvre. La rencontre à venir lors de la prochaine session de la Commission de Partenariat est attendue.

Points saillants du dialogue politique

Le PIC II n'a été signé entre les deux gouvernements qu'en octobre 2008 bien que les discussions sur son contenu aient été finalisées fin 2007. Ce sont donc 10 mois qui ont été perdus dès le démarrage sur la logique programmatique au cœur de l'approche PIC. La mise en œuvre des interventions a été ensuite retardée pour de nombreuses raisons, certaines totalement indépendantes du PIC et d'autres qu'il faudra réfléchir plus en détail, et à quelques mois de son échéance, le PIC II 2008-2012 n'est exécuté qu'à environ 22%² (aux alentours de 14% pour la coopération bilatérale).

Les deux gouvernements doivent donc se mettre rapidement d'accord sur ce qu'il convient de faire pour donner aux interventions toujours en cours un nouveau cadre stratégique. Au niveau local, il y a un consensus sur le fait que tant les orientations, les principes ou les modalités du PIC II sont toujours d'actualité et **qu'il serait plus approprié de prolonger le cadre actuel** plutôt que de travailler à en dessiner un nouveau, option qui pourrait, elle, prendre plus de temps. Clairement, les différents partenaires s'accordent sur le fait qu'il faut maintenant faire en sorte que les activités prévues se développent le plus rapidement possible.

Compte-tenu des programmations nationales (Plan de Développement Economique et Social, Initiative 3N en particulier) comme de celles de beaucoup de bailleurs de fonds européens, ainsi que des plans d'actions pour les 3 projets/programmes de la coopération bilatérale, il semblerait qu'une **prolongation de 3 années du PIC II** soit une solution optimale. La fin de la période d'exécution du PIC II se situerait donc en 2015.

Si cette prolongation de 3 ans est agréée par les deux gouvernements, il faudra déboursier chaque année environ 15 Mo d'euro sur la coopération bilatérale pour épuiser les crédits encore disponibles sur le PIC II. Ceci est plus du double de ce que la coopération luxembourgeoise a en moyenne déboursé dans les années précédentes (à l'exception des années 2010 et 2011). Il y a donc un **effort important à faire pour renforcer les capacités au niveau local**, tant pour ce qui concerne le pilotage de la coopération que pour la mise en œuvre technique des interventions et la consommation des crédits disponibles. A tous ces niveaux il faudra atteindre et maintenir des rythmes élevés.

² Source : Fiche Niger PIC 2008-2012, MAE. Le consultant a exclu de son calcul les dépenses pour des interventions du PIC I qui auraient été faites encore en 2008 et 2009. Il n'a considéré ici, dans son calcul du taux d'exécution du PIC II, que les dépenses faites entre 2008 et 2012 purement liées au PIC II (principe « un PIC, une enveloppe financière »).

Toujours sur le plan des financements prévus sur le PIC II, il y a des reliquats³ qui n'ont pas encore trouvé d'affectation et pour lesquels il faudra trancher. Il faudrait utiliser ces reliquats pour **développer des types d'interventions alternatifs** qui aident à diversifier les partenariats, en particulier entre secteurs de la société civile ou entre laboratoires de recherche au Luxembourg et au Niger.

L'**extension géographique** pour certaines interventions du NIG 019, dont le principe a déjà été agréé entre les deux pays aura des conséquences financières qui n'ont pas encore été prises en compte. Il convient d'en déterminer avec précision l'ampleur puis de discuter sur la manière de les financer.

La revue à mi-parcours recommande que l'agence d'exécution LuxDevelopment fasse au plus vite, conjointement avec les contreparties locales, le point des besoins pour que les deux gouvernements puissent discuter sur une base commune. La revue préconise aussi d'attendre au moins une année avant d'augmenter potentiellement l'enveloppe du PIC afin de mieux apprécier les capacités d'absorption.

En tout état de cause, la revue à mi-parcours pense qu'il faudrait **privilégier la consolidation des interventions en cours plutôt que d'ouvrir de nouveaux chantiers** si les deux gouvernements envisageaient d'augmenter l'enveloppe du PIC. Il faudrait aussi démarrer le plus tôt possible les travaux de préparation du prochain PIC afin d'éviter qu'il y ait un nouveau décalage dans sa mise en œuvre. Les deux gouvernements devraient ainsi travailler à des outils de pilotage commun de leur coopération à travers des outils (système d'indicateurs de performance et de résultats) et des moyens (en particulier pour le MAE Niger comme coordinateur du PIC au niveau national).

Le dialogue entre les deux pays demande plus de rigueur et de continuité. Toutes les réunions annuelles n'ont pas été tenues lors du PIC II et le dialogue politique en a souffert. Sur ce point, une **présence permanente du Luxembourg au Niger** pourrait aider. De nombreux arguments, politiques mais aussi techniques, militent d'ailleurs pour cette présence, arguments qui sont détaillés dans le rapport. La mission de revue à mi-parcours est convaincue qu'il ne sera pas possible d'améliorer l'impact et la durabilité des résultats du PIC sans cette présence permanente.

La coopération multilatérale a été un outil par lequel le Luxembourg a pu maintenir une présence malgré l'interruption de coopération. Pourtant, cette coopération spécifique est peu coordonnée avec les autres interventions et peu appropriée par les partenaires nigériens. La revue à mi-parcours recommande de travailler à plus de **synergie entre la coopération bilatérale et la coopération multilatérale** qui se développent aujourd'hui selon deux logiques et deux séquences trop séparées.

Enfin, il est important que les **thèmes transversaux** de la coopération (genre, environnement et gouvernance) soient mieux pris en compte dans le PIC II que ce n'était le cas dans le PIC précédent. Pour ce qui concerne la coopération bilatérale, il y a aujourd'hui des outils qui ont été développés (guide LuxDevelopment) et des mécanismes d'assistance qui ont été déployés (assistance technique mutualisée) qu'il faut maintenant utiliser pour mettre en œuvre des interventions où les thèmes transversaux sont intégrés et garants du succès. Il faut en outre identifier et diffuser largement les bonnes pratiques en la matière. Pour ce qui concerne la coopération multilatérale, il faut discuter avec les agences qui exécutent les attentes de la coopération du Luxembourg en la matière et s'assurer que les impacts souhaités sont effectifs.

³ Les reliquats évoqués ici font référence à la différence entre le total du PIC II, 60 Mo euro, et ce qui est prévu d'être réellement dépensé à travers la coopération bilatérale. (NIG 017, NIG 018, NIG 019) et à travers la coopération multilatérale) Pour ce calcul, le consultant s'appuie sur le principe « un PIC, une enveloppe financière ».

Le contenu du PIC

La revue à mi-parcours a été l'occasion de confirmer les choix qui ont été faits dans le PIC II pour ce qui concerne les secteurs d'intervention prioritaires. Le PIC prévoyait initialement deux secteurs de concentration : l'agriculture et la formation professionnelle. A la requête du Gouvernement du Niger, des activités ont aussi été poursuivies dans le domaine de l'éducation dans la région de Dosso. **Ces trois secteurs sont très pertinents** tant par rapport aux priorités de développement du pays que par rapport à l'histoire de la coopération entre le Luxembourg et le Niger.

Le programme NIG 017 d'appui **au secteur de la formation professionnelle** couvre l'ensemble du territoire. Les partenariats nécessaires au programme ne sont pas tous encore établis et il est difficile de croire qu'ils se mettront en place comme cela est prévu dans les 3 ans à venir sans que le programme ne soit proactif à ce niveau. Face à cette situation, le fonds prévu pour l'exécution du programme pourrait être un élément fédérateur pour activer les partenariats nécessaires, en particulier avec d'autres structures nationales intervenant dans le domaine pour leurs besoins propres et créer des synergies tant entre les structures nationales qu'avec la BAD.

Un accent important est mis sur les travaux et les équipements (près de 50% du budget) et très peu de ressources sont mobilisées pour des appuis et accompagnements aux groupes cibles (jeunes sortis du système éducatif officiel et femmes en groupement). Pourtant ces groupes cibles sont des leviers importants de la politique du gouvernement.

Ce n'est pas forcément la vocation du programme NIG 017 de traiter de la question de l'emploi (MFPE) – problèmes de répartition des responsabilités avec d'autres structures – mais des données permettant d'étudier les besoins en compétences des secteurs économiques et les besoins de qualification des métiers porteurs pourraient être utiles pour orienter les efforts. Sur ce point, le projet d'observatoire de l'emploi est essentiel.

Compte-tenu de la longue coopération dans le secteur de **l'Agriculture et du Développement rural sur la région de Dosso**, il y a de l'expérience et du savoir-faire (dans les structures administratives et au niveau du programme NIG018) et mêmes certaines habitudes de travail sur lesquelles appuyer un déploiement des interventions. Mais ce serait une erreur de penser que cela suffit aujourd'hui pour avancer, en particulier pour ce qui concerne certains aspects spécifiques comme : (i) la question de l'hydraulique et en particulier de l'irrigation. Il y a à ce niveau différents acteurs demandant différents types d'accompagnement, depuis l'appui aux initiatives individuelles jusqu'aux grands travaux d'irrigation, (ii) le développement institutionnel du secteur et le renforcement des capacités en particulier pour les nouvelles institutions qui ont été mises en place à travers la SDR et l'I3N et (iii) la prise en compte des thèmes transversaux (genre et environnement mais aussi gouvernance et sa résonance sur la décentralisation) comme éléments permettant la mise en œuvre effective du programme et la réalisation de résultats durables.

L'appui donné par le projet NIG 019 dans le **secteur de l'éducation** à la démarche stratégique (PDDE) et à sa régionalisation (PRDE) est important pour la cohérence du système. L'ancrage stratégique est fort et des agents ont déjà été envoyés en formation dans le domaine de la gestion axée sur les résultats. L'accent qui a été mis sur la qualité et sur l'ancrage avec l'hygiène et l'assainissement est essentiel et il faut sur ce point maintenir absolument le cap.

Il y a des domaines qui demandent une attention toute particulière comme la cohérence d'ensemble de l'approche du secteur, en particulier les passerelles avec le préscolaire et le secondaire, et les relations avec le secteur privé et le secteur associatif qui sont d'autres acteurs importants dans ce domaine et qui contribuent aussi aux efforts du pays dans le secteur.

La nature de la concentration régionale de la coopération du Luxembourg à Dosso a évolué avec le PIC II : les projets à Dosso sont aujourd'hui des terrains d'expérimentation pour le

reste du pays. Cette nouvelle nature donne son sens à des actions ciblées sur les régions et ce caractère devrait être mis systématiquement en avant avec les partenaires locaux durant la mise en œuvre du programme NIG018 et du projet NIG019

Autres questions du bilan intermédiaire

Au-delà de ce qui précède, la revue recommande tout d'abord de **mettre plus de cohérence dans la globalité des interventions de la coopération du Luxembourg**. Tout d'abord, il faut assurer que les synergies entre les différents projets/programmes de la coopération bilatérale sont des éléments moteurs dans la mise en œuvre des interventions. Il y a des synergies « naturelles » simples à développer mais elles devraient être complétées et renforcées. Des synergies doivent aussi être développées plus systématiquement entre la coopération bilatérale et la coopération multilatérale. Enfin, il faut établir des passerelles entre les activités du PIC et les autres activités financées ou cofinancées par le Luxembourg au Niger et en particulier avec l'aide humanitaire (à lier à des interventions de renforcement de capacités dans les domaines de la prévision et de la gestion) et avec l'aide aux ONG (information réciproque et actions conjointes).

Tous les PTF présents au Niger ont été confrontés aux mêmes difficultés que le Luxembourg. Hormis quelques agences internationales, tous les PTF ont aussi interrompu leurs aides entre 2009 et 2011. Aujourd'hui, ils sont tous de retour et sont aussi engagés dans des processus de programmation/reprogrammation avec le gouvernement du Niger. Ils se heurtent tous à la faiblesse de capacités dans les ministères qui freine énormément le dialogue stratégique, d'abord, et l'exécution des interventions, ensuite.

Il y a aujourd'hui un **cadre favorable pour que la concertation entre les PTF se développe** de manière plus effective que par le passé, en particulier au niveau des pays membres de l'UE et de la DUE. Les résultats de la concertation au niveau régional à Dosso, qui s'est mise en place à travers des groupes de travail thématiques, sont bons et des leçons peuvent être tirées qui seront utiles au niveau national.

L'expérience de **coopération déléguée** avec la Suisse est bonne et il pourrait y avoir d'autres ouvertures dans le futur (Unicef). La coopération danoise est prête à exécuter des actions financées par des fonds luxembourgeois dans les régions de Diffa et Zinder. En matière de cofinancement, le projet NIG 116 mis en œuvre par LuxDevelopment avec une grosse contribution de l'UE a bien fonctionné. Là-aussi, il y a une base pour aller plus loin. La Délégation de l'UE a également fait part de son intention de confier un montant de 3,5 Mo d'euro à LuxDevelopment pour l'exécution d'activités dans le cadre des appuis au secteur de la formation professionnelle. Le programme NIG 017 ouvre des opportunités aussi au niveau national, opportunités qui pourraient être discutées et promues de manière plus effective si le Luxembourg était chef de file dans le secteur.

Recommandations

Les recommandations de la revue à mi-parcours sont présentées dans le tableau ci-dessous.

| Recommandations | Suggestions pour des actions à entreprendre | Acteurs concernés |
|--|--|---|
| S'accorder rapidement sur le contour de la future coopération | <ul style="list-style-type: none"> Signer un accord pour allonger la durée d'exécution du PIC II jusqu'à 2015 lors de la prochaine Commission de partenariat | Gouvernements du Niger et du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> S'engager à discuter le contenu et les modalités d'un PIC III et à lancer l'identification des interventions dès la fin 2013 ou le début 2014 au plus tard | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Estimer précisément les montants impliqués dans l'accroissement de la couverture géographique du projet NIG 019 dans la région de Dosso, ainsi que le déploiement d'interventions par une augmentation des moyens opérationnels dans les domaines de l'irrigation et du foncier (NIG 018). | LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> Ajuster le montant du PIC II à la fin 2013 pour prendre en compte cette extension de la couverture géographique après avoir évalué le rythme de consommation des crédits sur 2012 et 2013 | Gouvernements du Niger et du Luxembourg |
| Améliorer et dynamiser le dialogue politique entre les deux pays | <ul style="list-style-type: none"> S'engager à des rencontres annuelles systématiques tout au long de la durée allongée du PIC et à réaliser l'évaluation du PIC en fin de parcours (2015) | Gouvernements du Niger et du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> Alimenter ces rencontres (Commission de partenariat) par un rapport de synthèse développé et rédigé par la contrepartie nigérienne pour la partie bilatérale, complétée par un rapport luxembourgeois sur les interventions multilatérales, appui aux ONG et humanitaire. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Etablir une présence permanente politique du Grand Duché du Luxembourg au Niger | Gouvernement du Luxembourg |

| Recommandations | Suggestions pour des actions à entreprendre | Acteurs concernés |
|--|---|---|
| Améliorer et dynamiser le dialogue politique entre les deux pays (suite) | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de suivi articulé du PIC sur la base d'indicateurs de résultats et de performance au niveau : <ul style="list-style-type: none"> ○ Stratégique afin de suivre l'évolution globale des secteurs dans lesquels le Luxembourg intervient ○ Opérationnel (bilatéral, multi-bi, ONG, humanitaire) ○ Efficacité de l'aide à partir d'un sous-ensemble d'indicateurs de la Déclaration de Paris | Gouvernement du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Allouer des ressources spécifiques pour le suivi local au Niger (MAE) des interventions appuyées par le Luxembourg | Gouvernements du Niger et du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les équipes en charge du suivi des interventions de la coopération du Luxembourg et systématiser le « reporting ». | Gouvernement du Niger |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Piloter effectivement la coordination entre les acteurs impliqués dans le PIC en particulier sur les questions de suivi/évaluation et de « redevabilité ». | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Modifier le mode d'enregistrement des engagements du PIC sur une base programmatique (1 PIC, 1 enveloppe). | Gouvernement du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Décloisonner les responsabilités en matière d'activités d'identification et de formulation | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le Gouvernement du Niger pour la mobilisation d'autres ressources auprès des autres PTF à la hauteur des problèmes du pays dans les secteurs du PIC | |

| Recommandations | Suggestions pour des actions à entreprendre | Acteurs concernés |
|---|---|---|
| Accélérer et sécuriser la mise en œuvre globale du PIC II | <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place au plus vite les structures de déboursement (en particulier les fonds prévus dans les projets de la coopération bilatérale) et les modalités d'utilisation des ressources disponibles pour démarrer effectivement les interventions | Ministères sectoriels et LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> Apporter un appui technique spécifique dans les ministères impliqués dans les projets du PIC pour les aspects passations de marchés et suivi de la chaîne des dépenses. | LuxDevelopment avec l'accord des deux gouvernements |
| | <ul style="list-style-type: none"> Faire des synergies entre les projets de la coopération bilatérale un moteur de la mise en œuvre de ces projets | Ministères sectoriels et LuxDevelopment |
| Au niveau du secteur de l'Agriculture | <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les travaux liés à l'élaboration des schémas d'aménagement foncier au niveau des communes et sur la région de Dosso en particulier pour assurer une approche largement participative | Ministère de l'Agriculture et LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une approche d'ensemble sur l'irrigation qui intègre différents niveaux d'intervention (individuel, communautaire et la grande irrigation) | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Assurer une vision intégrée de la gestion des ressources naturelles en associant systématiquement les services de l'hydraulique aux travaux en vue d'une approche holistique tenant compte de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) | |
| Au niveau du secteur de la Formation professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> Etablir et/ou consolider les partenariats qui sont essentiels à la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement dans le secteur et à son financement | MFPE avec l'aide de LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place très rapidement les mécanismes permettant le déboursement des fonds disponibles tant pour les infrastructures que pour les opérations d'accompagnement et de soutien | |

| Recommandations | Suggestions pour des actions à entreprendre | Acteurs concernés |
|--|---|--|
| Au niveau du secteur de la Formation professionnelle (suite) | <ul style="list-style-type: none"> Reconsolider les enveloppes allouées au « hard » et au « soft » avec dans l'esprit les besoins importants d'accompagnement et de suivi pour l'insertion de groupes cibles pour le développement du pays (jeunes et femmes en particulier). | MFPE avec l'aide de LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> Doter rapidement l'Observatoire de l'emploi des moyens (hommes, budget) dont il a besoin pour fonctionner. En particulier, assurer la concertation et la coordination avec l'INS pour ce qui concerne la production et la diffusion des données et avec l'université (au Niger et au Luxembourg) pour ce qui concerne les analyses et études. | Gouvernement du Niger et MFPE avec l'aide du NIG 017 |
| Au niveau du secteur de l'Education | <ul style="list-style-type: none"> Assurer que les bonnes pratiques développées dans le laboratoire qu'est la région de Dosso sont bien identifiées et documentées et font l'objet d'une large diffusion par les structures nationales du MEN | MEN et LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> Assurer que l'ancrage avec les questions de santé, hygiène et assainissement est maintenu et renforcé, comme élément de cohésion sociale au niveau des villages et élément favorable à la scolarisation des jeunes filles | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Explorer des systèmes de recrutement, d'incitation et d'intéressement pour rendre plus attractifs les postes d'enseignants dans les zones rurales | MEN |
| | <ul style="list-style-type: none"> Travailler sur les passerelles en amont (préscolaire) et en aval (premières années du secondaire) afin d'assurer une meilleure cohérence du système éducatif primaire. | MEN et LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> Associer le secteur privé et associatif aux initiatives visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement (formation des maîtres en particulier) et la formulation d'un référentiel. | |

| Recommandations | Suggestions pour des actions à entreprendre | Acteurs concernés |
|---|--|---|
| Prendre en compte les thèmes transversaux de manière plus systématique et proactive dans les projets de la coopération bilatérale | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mécaniques d'échanges et de valorisation d'expériences qui soient plus systématiques et réciproques entre le siège, les services mutualisés à Niamey et les projets | LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser plus systématiquement des études d'impact sur les 3 thèmes transversaux pour les interventions et organiser le recueil et la diffusion des bonnes pratiques. | Ministères sectoriels et LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer, documenter et diffuser largement les expériences et les bonnes pratiques en la matière | |
| Mettre plus de cohérence dans la globalité des interventions du Luxembourg | <ul style="list-style-type: none"> • Ramener la responsabilité du choix des projets et du suivi de la coopération multilatérale au niveau du terrain (représentation locale du MAE Luxembourg) afin d'avoir une vraie coopération multi-bi | Gouvernement du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Lier les déboursements de la coopération multilatérale à la fourniture de rapports d'exécution techniques et financiers selon un calendrier établi à l'avance avec les agences d'exécution | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Chercher plus de synergies entre les projets bilatéraux et multilatéraux et les interventions des ONG en cofinancement en prenant modèle sur ce qui est fait avec les accords-cadres (secteurs de concentration) | |

| Recommandations | Suggestions pour des actions à entreprendre | Acteurs concernés |
|--|--|--|
| Mettre plus de cohérence dans la globalité des interventions du Luxembourg (suite) | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'échange d'information et, si possible, la coopération entre les projets de la coopération bilatérale et les projets des ONG | Gouvernement du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser le déploiement d'opérations de coopération ciblées entre le Luxembourg et le Niger pour renforcer les liens autres que financiers entre les deux sociétés civiles (ex : jumelages) | |
| Coopération déléguée | <ul style="list-style-type: none"> Evaluer les résultats de l'exécution par LD de projets financés par d'autres bailleurs et établir des procédures qui permettent la traçabilité de ces financements dans la comptabilité de LD | Gouvernement du Luxembourg et LuxDevelopment |
| | <ul style="list-style-type: none"> S'engager plus étroitement dans des discussions avec les autres PTF de l'UE afin de déterminer une approche commune et d'identifier des opportunités de confier l'exécution de Fonds Luxembourgeois à d'autres | |
| Complémentarité et coordination des PTF | <ul style="list-style-type: none"> Participer plus activement aux mécanismes de coordination entre PTF et aux exercices de programmation conjointe, en particulier au niveau national et avec les bailleurs européens. | Gouvernement du Luxembourg |
| | <ul style="list-style-type: none"> Prendre la position de « chef de file » pour le secteur de la formation professionnelle et appuyer le gouvernement du Niger pour mobiliser d'autres partenaires en appui au secteur. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Discuter avec les autres PTF sur la mise en place d'un pool de ressources pour appuyer le renforcement des capacités d'exécution des ministères au Niger. | |